

## **Le tailleur Célestin Meunier**

" Célestin était un excellent tailleur, d'ailleurs il a travaillé pour la célèbre maison Franck à Paris." Combien de fois ai-je entendu cette phrase ? Je ne demandais qu'à croire tous ceux qui la prononçaient. Cependant de nombreuses questions me taraudaient encore. Comment Célestin Meunier, ce fils de cordonnier était-il arrivé à ce niveau? La suite de sa carrière, à Sauzé, était bien connue, mais qu' en était-il de ses débuts?

C'est un objet particulier qui m' apprit beaucoup à ce sujet : son livret d'ouvrier. Comme tout travailleur, ouvrier ou employé, Célestin devait conserver ce document, le présenter à chaque embauche, puis le faire remplir par son patron à chaque départ et le faire viser par les autorités municipales. Ainsi pour suivre le début du parcours professionnel du tailleur Célestin Meunier, rien de tel qu'une lecture approfondie de ce livret.

### ***Pourquoi être tailleur?***

Mais avant cela, il faut revenir sur les raisons qui ont poussé Célestin à devenir tailleur. Au début de l'année 1890, à l'issue de ses études primaires, lorsqu'il dut choisir une formation professionnelle, peu de perspectives s'offraient à lui. Son père, Louis Meunier, après sa faillite en tant que débitant de boissons, venait tout juste de revenir aux Brousses pour reprendre ses activités de cordonnier. Mais le travail se faisait rare. Alors, il ne pouvait en aucune façon prendre son fils comme apprenti. Sa mère, Marie-Louise Piard, qui désirait disposer de ses biens propres pour monter une épicerie, n'avait pas encore eu l'occasion de se lancer et donc ne pouvait pas encore prendre son fils en apprentissage. Devenir couvreur comme son cousin Jean Martin à Sauzé? Maréchal-ferrant comme son cousin Richard aux Brousses? Peut-être ..Travailler la terre? Mais qui dans la famille aurait pu le prendre comme apprenti? Les deux cousins Richard qui exploitaient encore des terres à Clussais? Les cousins Piard, Jean à Sauzé, Henri aux Ormeaux de Mairé, Baptiste à Clussais? Les cousins Meunier, Alexandre à Clussais, François à la Chapelle-Pouilloux ?

En fait, dans la famille, personne ne pouvait le prendre en apprentissage. Mais alors que faire? Quel métier apprendre ?

A Courbanay, dans ce hameau situé sur le chemin qui menait des Brousses à Mairé-Lévescault, il y avait bien un tailleur d'habits, Jean-Pierre Girard. Célestin le connaissait un peu. Le métier qu'exerçait ce sexagénaire, le tentait et correspondait tout à fait à ses compétences. Célestin savait parfaitement lire, écrire et compter. Il était adroit de ses mains, patient, méticuleux et soigneux. Cette profession pouvait se pratiquer en ayant peu de conversation avec autrui. C'est ce qu' il fallait pour lui, car il avait des difficultés à converser, souffrant d'une légère surdit , s quelle de la m ningite d'origine bact rienne qu' il avait contract e dans son enfance.

Ainsi,  tait-ce chez ce tailleur qu'il effectua son apprentissage? Probablement...

### ***C lestin ouvrier-tailleur***

Puis, vint le moment d'  tre embauch  comme ouvrier-tailleur. Le 1er mars 1893, un contrat fut conclu entre le tailleur de Mair , Baptiste Girard, devenu patron   la suite de son p re et C lestin Meunier. Le jeune homme resta deux ans dans cet atelier. Il quitta ce premier patron le 15 f vrier 1895. D sormais, ses contrats seront toujours conclus pour un an, sign s   la mi-mars, le laissant travailler jusqu'   la mi-f vrier suivant.

Il perfectionna sa pratique   Sauz -Vaussais, chez le tailleur d'habits Jules Grimaud, l'ann e suivante, celle qui courut du 20 f vrier 1895 au 12 mars 1896.

Ce jour-l  C lestin s'appr tait   partir pour la Vienne quand il apprit qu'il fallait r gulariser sa situation de travailleur. Pour cela, il devait se procurer son livret d' ouvrier. En effet, selon la loi de 1854, ce document devait  tre d livr  par le maire de la commune o  r sidait l'ouvrier   sa

première embauche. Mais Célestin n' avait pas procédé à cette démarche à l'époque. Il se présenta donc à la mairie de Mairé-Lévescault. Cela tombait bien, le maire Jean Gagnaire était présent.

- Ah! Célestin Meunier ! Que puis-je faire pour toi? fit le maire qui le connaissait bien.

- Eh bien, me fournir un livret d'ouvrier. J'en ai besoin pour...parce que j'ai trouvé une place d'ouvrier-tailleur à Couhé et que je dois présenter ces papiers à mon futur patron. Vous savez, je n'ai jamais eu ce document ...

- Mais chez qui as-tu travaillé jusqu'à ce jour?

- Chez Monsieur Grimaud, à Sauzé.

- Grimaud, celui qui a son atelier dans la rue de la Caserne?

- C'est ça!

- Depuis quand étais-tu chez lui?

- Eh bien, depuis plus d' un an.

- Rappelle-moi, c' était ta première place?

- Non, avant j'étais à Courbanay, chez Monsieur Girard.

- Mais, fiston, c' était à ta première embauche qu'il fallait demander le livret!

- J' savais pas...fit le jeune homme.

- Bon ça va, bougonna l' élu, je vais te l'établir ce document! Attends-là un moment.

Monsieur Gagnaire se mit alors à remplir les premières pages du précieux document.

8 LIVRET D'OUVRIER.

DÉPARTEMENT *des Deux-Sèvres.* MAIRIE

ARRONDISSEMENT *de Melle.* de *Mairé-Lévescault*

SÉRIE - N°

PROFESSION : *tailleur.*

le *12 mars 1896.*

SIGNALEMENT

Age <i>18</i> ans.	Nom <i>Meunier</i>
Taille 1 m. <i>69</i> c.	<i>Célestin</i>
Cheveux <i>noir.</i>	
Sourcils <i>noir.</i>	
Front <i>élevé.</i>	
Yeux <i>gris</i>	
Nez <i>moyen</i>	
Bouche <i>moyenne</i>	
Barbe <i>naissante</i>	Né à <i>Mairé-Lévescault</i>
Menton <i>ronde</i>	département <i>des Deux-Sèvres</i>
Visage <i>ovale.</i>	demeurant à <i>Mairé-Lévescault</i>
Teint <i>mat</i>	rue <i>Deux-Sèvres</i>
Signes particuliers : <i>rien</i>	n°

ayant justifié de son identité et de sa position, a obtenu le présent livret, contenant treize

9 LIVRET D'OUVRIER. Premier feuillet.

feuilles cotés et parafés par premier et dernier sur (1) *sa demande*

à la charge par *lui* de se conformer aux lois et règlements concernant les ouvriers.

Le porteur (2) *est* occupé en qualité d'ouvrier (3). *tailleur, chez M. Grimaud, à Sauzé-Vaussais, Deux-Sèvres*

Signature de l'ouvrier. *Meunier Célestin*

Le Maire, *Gagnaire*

(1) Indiquer s'il y a lieu, les pièces produites.  
 (2) Est ou a été.  
 (3) Attaché à un établissement, chez le sieur..... demeurant..... rue.... n°....., ou travaillant, pour plusieurs patrons

Premières pages du livret

C'est ainsi que nous apprenons que Célestin, âgé de dix-huit ans ( il venait de les fêter le 22 décembre précédent) était un jeune homme brun, aux yeux gris, de taille moyenne (1m 69). Aucun signe particulier n' était déclaré, pas plus que sa légère surdité .

- Passe chez ton ancien employeur et demande-lui de remplir le carnet. Ensuite, reviens me voir, pour que j'appose ma signature. N'oublie pas, tu devras toujours faire comme ça, à la fin de chaque contrat.

Célestin s'empressa de pousser jusqu' au hameau de Courbanay et de demander à son ancien patron le certificat désiré. Celui-ci rédigea: "*Je soussigné B.Girard tailleur à Courbanay Commune de Mairé-Lévescault déclare avoir eu le sieur Meunier Célestin comme ouvrier et qu' il s'est toujours conduit chez moi d'une façon régulière. Il est entré le 1er mars 1893 et est sorti le 15 février 1895*".

Le lendemain, il était de retour à Sauzé. Son second patron, le tailleur Jules Grimaud écrit alors: "*Je certifie que le nommé Meunier Célestin a travaillé chez moi à partir du 20 février 1895 jusqu'au 12 mars 1896 et qu' il s' était conduit tout-à-fait bien*". Après, le jeune homme fit viser son document par le maire de Sauzé, Paulin Boudard.

Ainsi, la semaine suivante, Célestin arrivait chez le tailleur Ferron où le "travail pressait", à Couhé, dans ce bourg situé à la limite des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, au nord de Sauzé. Quelques jours après son départ, arriva chez ses parents, un courrier d'un certain M. Bossy, résidant à Angers, un "voyageur en draperies", en fait un représentant de commerce, qui lui proposait une place près de Cholet. Mais c'était trop tard. Pendant les onze mois qui suivirent, Célestin travailla comme ouvrier-tailleur chez le tailleur Ferron. A son départ, le 24 février, ce dernier certifia "*qu'il était sorti libre de tout engagement*".

Sur une nouvelle recommandation du voyageur en draperie Bossy, Célestin prit contact avec M. Boissonnot un marchand-tailleur qui avait besoin d'un tailleur à Concourson, près de Doué-la-Fontaine, dans le département du Maine et Loire. C'est ainsi, qu' il exerça à cet endroit, de mars 1897 à février 1898. A son départ, son patron déclara "*qu'il sortait quitte de tout engagement*".

Entre temps, le 1er octobre 1897, Célestin n'oublia pas de se présenter au Conseil de révision à Poitiers. Il se déclara résider chez ses parents aux Brousses à Mairé-Lévescault. Son signalement était pratiquement identique à celui que le maire de Mairé avait fait dix-huit mois auparavant. Cependant, il avait grandi d' 1 cm, son front s'était élevé et la couleur de ses yeux était passée du gris au roux ! Sinon, à cette date, sa surdité légère fut prise en compte: on l' exempta de tout service militaire actif et on lui promit d'être intégré, en temps voulu dans un service auxiliaire. C' est d'ailleurs, ce qui arrivera en février 1911, quand le conseil de révision des Deux-Sèvres l'incorporera au 12ème Train de génie, dans les services auxiliaires en raison d'une "otite ancienne".

De mars à juillet 1898, il fut ouvrier-tailleur chez Rodier, dans les Deux-Sèvres, à Secondigny. Célestin tenait absolument à travailler chez lui. Il lui avait déjà proposé ses services deux ans auparavant. Puis, la fin de l'année 98, il la passa à Sauzé-Vaussais. Le 23 février 1899, son patron E.Roumaud signait son certificat de travail et écrivait "*qu' il s'est toujours très bien conduit*".

Désormais, l'habitude était prise: travailler un peu plus de onze mois, prendre quelques jours de congé, ne pas oublier de faire signer son livret à son départ par le maire du lieu où il venait d'exercer.

### ***Départ pour Paris***

Mais où passa-t-il donc le reste de l'année 1899? Sans doute demeura-t-il chez ses parents aux Brousses, occupé à rechercher une nouvelle place. Cela faisait six ans qu'il exerçait comme ouvrier-tailleur. Il avait dorénavant son métier bien en main. La différence entre la "petite" et la "grande mesure" n'avait plus de secret pour lui. En fait, il préférait la "grande", celle où aucun patron n'existe avant la première commande du client, car il faut tout concevoir. Mais ça, c'était la tâche du tailleur-coupeur. Tout d'abord, il faisait prendre les mesures du client par ses assistants, les ouvriers-tailleurs. Puis, après avoir tracé le patron, c'est-à-dire dessiné sur du papier chaque pièce du costume, le tailleur les découpait et les appliquait sur le tissu choisi. Il découpait alors la pièce de tissu autour du patron en laissant une marge bien définie.

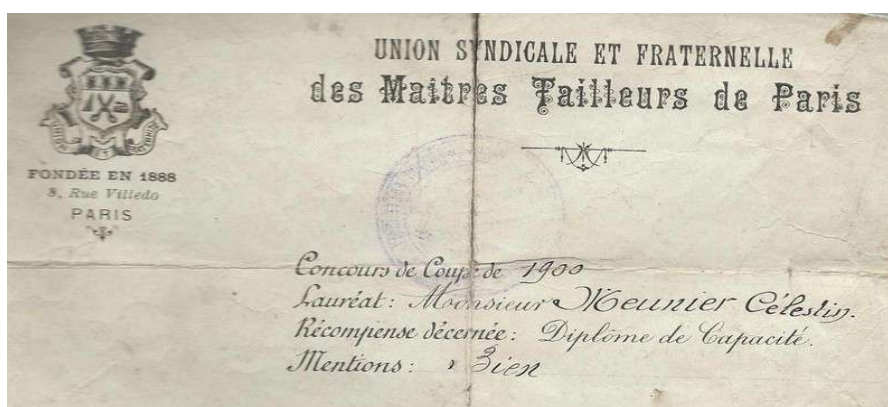
Ensuite, les ouvriers étaient chargés d'assembler les principaux morceaux en les bâtissant. Le client venait alors essayer l'ébauche, une première fois. Après, les ouvriers cousaient à la main ces morceaux et se contentaient de bâtir les manches et le col, si c'était une veste, les poches et la ceinture, si c'était un pantalon. Le client essayait plusieurs fois s'il le fallait. Une fois le costume prêt, les ouvriers procédaient aux finitions, fixant les ourlets, brodant les boutons, cousant les boutons, posant la doublure, etc...

Mais Célestin avait d'autres ambitions. Il était temps de passer à l'étape suivante, de monter d'un cran dans la profession, devenir tailleur-coupeur en fait! Pour cela, il devait envisager une formation de coupeur, chez un maître-tailleur qui accepterait de le former. Il fallait aller à la capitale...Aux Brousses, la discussion fut vive entre Célestin et son père.

- Pourquoi dois-tu partir pour être maître-tailleur? fit son père courroucé.
- Pour être un vrai tailleur, il faut avoir un diplôme de coupeur...
- Tu peux l'avoir ici, dans la région, répliqua son père qui craignait surtout de le voir partir.
- Mais non, il faut d'abord que je trouve une place de coupeur chez un patron-tailleur qui me formera et me laissera passer le diplôme ! Eh! t'as bien vu, ici dans les Deux-sèvres ou dans la région, il n'y a personne qui puisse me prendre!

Devant tant de détermination, ses parents le laissèrent partir. Ah! comme la maison devint vide tout-à-coup! C'est qu' Alexandre, le frère de Célestin était parti lui aussi, chez un boucher pour apprendre le métier.

En février, Célestin commença son travail à Paris dans la maison "Puyjalinet, tailleur pour hommes et dames, draperies françaises et anglaises, tailleur civil et militaire", sise rue des Martyrs. Le patron l'avait engagé comme coupeur, sans avoir le diplôme requis, acceptant de le former et de le laisser tenter le concours de coupe. Alors Célestin s'inscrivit au concours organisé par l'Union Syndicale et Fraternelle des Maîtres Tailleurs de Paris. Il le gagna le 22 mars 1900 avec la mention BIEN. Ce diplôme encadré restera longtemps accroché au mur de la boutique à Sauzé.



Ce maître-tailleur était fort satisfait de son élève à en croire le certificat qu'il rédigea le jour de son départ: "*Je soussigné Puyjalinet tailleur 15 rue des Martyrs avoir occupé Monsieur Meunier comme coupeur du 15 février au 15 décembre 1900 et n'est (sic) qu'à me louer de ses services*".

Comme d'habitude, Célestin prit les quelques jours de congé auxquels il avait droit et partit se reposer dans les Deux-Sèvres. C'est ainsi qu'au début de l'année 1901, alors qu'il séjournait aux Brousses, chez ses parents, il fut recensé comme tailleur, son père étant toujours cordonnier, sa mère devenue épicière, son frère Alexandre garçon-boucher et sa soeur Léonie également épicière.

Cette année 1901 fut importante pour Célestin à tous égards! De retour à Paris, il put enfin songer à s'installer comme "tailleur". Il dégotta un modeste magasin dans le quartier des Halles, au n° 7 rue du Bouloi, dans le 1er arrondissement.

Alors qu'il rendait visite à son oncle Pierre Piard qui était jardinier dans une maison bourgeoise de la Seine et Oise, il fit la connaissance d' Irma Lefèvre, la fille du fantasque jardinier Ernest Lefèvre, ami de son oncle. La jeune fille qui habitait Montfermeil, était une employée de commerce en bonneterie. Lorsqu'il l'épousa, le 16 septembre 1901, Célestin était toujours tailleur au 7 rue du Bouloi.



Carte de visite 1901

Dès lors, il se forgea une clientèle. Il se mit à tailler des costumes pour la "Maison Franck", installée rue de Passy, dans le 16ème arrondissement. A cette époque, cet établissement était déjà un grand magasin de vêtements pour hommes qui passait des commandes auprès des tailleurs parisiens pour satisfaire au mieux et au plus vite, sa clientèle aisée. Célestin confectionna alors des costumes selon la technique de la "petite mesure" qui consiste à adapter un patron existant à la morphologie du futur client. Pour ce faire, il utilisait la machine à coudre et procédait aux finitions à la main.

Lorsque son fils Lucien naquit à Montfermeil, le 8 septembre 1906, Célestin habitait toujours dans le quartier des Halles, mais cette fois-ci dans le 2ème arrondissement, dans la rue du Mail.

### *Célestin tailleur d'habits à Sauzé-Vaussais*

Comme la santé de Lucien n'était pas très bonne, Célestin et Irma préférèrent quitter la capitale et s'installer à la campagne. Pourquoi ne pas revenir au pays, à Sauzé par exemple? Dans un premier temps, de septembre 1908 à mars 1909, le tailleur loua à F.Herviot la maison de la Grande-Rue qui était vide et y fit son atelier. Puis, conjointement à l'atelier, le semestre suivant, il loua une maison à La Chaume qui appartenait à l'instituteur Augustin Thuault, pour passer l'été en famille. Mais où demeura-t-il donc avant d'acheter en janvier 1911, la maison de la Grande Rue aux "consorts Proux-Destroit" ?

Peu après l'achat, Célestin entreprit de faire transformer sa maison pour y pratiquer confortablement son métier. Un jour, il emmena son épouse Irma et son fils Lucien sur les lieux et leur présenta ses projets.

- Tu vois, Irma, la façade va complètement changer, dit-il.
- Comment ça ? Explique-moi! s' impatienta sa femme.
- Bientôt, ça sera une devanture en panneaux de bois, peints en marron qui encadreront une triple vitrine. Au-dessus, je ferai inscrire en grosses lettres blanches: **C. MEUNIER.**
- Oh! ça va en jeter ! fit la jeune femme admirative.

Célestin avait aussi pensé refaire l'intérieur. Il franchit le seuil suivi d' Irma et de Lucien.

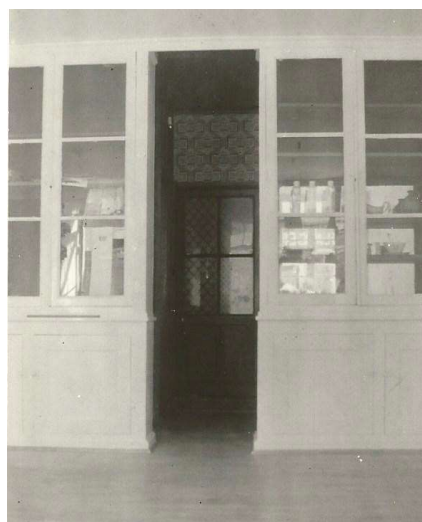
- Ici, dans cette pièce qu'on appellera maintenant la "boutique", continua le tailleur, on referra le parquet. Avant, au fond, dans le coin droit, on installera un nouvel escalier en bois pour monter à l'étage.

- Tu vas supprimer celui de la cuisine, alors! fit Irma.
- Bien sûr! Les premières marches seront cachées par une haute armoire vitrée où seront exposés des coupons de tissus et divers objets destinés à attirer l'oeil du client.
- En face, qu'est-ce qui y aura ? demanda le jeune Lucien.
- Une autre armoire vitrée, la même que la première.
- Mais derrière, qu' est-ce que tu prévois d'installer? ajouta Irma.
- Là, ça sera le salon d'essayage des clients.

- Parce qu'ils ne peuvent pas essayer leur costume devant tout le monde? demanda Lucien.
- Bien sûr que non! s'exclama sa mère.
- Dans cette pièce, continua Célestin, je disposerai ça et là, des "meubles-comptoirs", munis de grands tiroirs, derrière lesquels je pourrai accueillir les clients.
- Et même, tu pourras travailler dessus, "assis en tailleur", bien sûr! répliqua Lucien.
- A droite, j'utiliserai le conduit de l'ancienne cheminée pour évacuer la fumée du poêle en fonte.
- Ah oui, comme ça, tu pourras faire chauffer les fers à repasser dessus! s'écria l'enfant.
- Je pense que j'installerai de larges étagères le long de ce mur, de l'armoire jusqu'au poêle.
- Et ton diplôme, où vas-tu l'accrocher? demanda Irma. Il faut que les clients le voient bien et sachent que tu as reçu une bonne formation... et qu'ici c'est une maison sérieuse!
- Et le grand miroir? demanda Lucien.
- J'sais pas, j'ai pas encore réfléchi à ça.



La devanture



Les armoires vitrées.

Célestin entraîna sa famille dans l'arrière-boutique qui sera elle aussi transformée.

- Cette pièce te sera totalement réservée, dit-il à sa femme, ça sera la cuisine, tu auras tout le confort.
- Dis- moi plus de choses! réclama Irma.
- Non ! tu le verras quand ça sera fini, répliqua son mari en ouvrant la porte-fenêtre qui donnait sur la cour.
- Vous voyez cette porte, bientôt elle n'existera plus!
- Mais alors, comment sortira-t-on dans la cour? demanda Lucien.
- J'ai envie de la repousser de quelques mètres et d'installer l'atelier des couturières.
- Eh! pense bien leur donner le maximum de clarté pour travailler, s'écria Irma.
- Bien sûr j'ai pensé à ça. Il suffira de couvrir cette pièce d'une verrière.

Ainsi, en deux ans, la maison que Célestin acheta, fut complètement transformée. En juillet 1913, il fit même installer l'électricité.

Très vite, Célestin se fit une bonne clientèle. Les affaires marchaient bien.



Entête de papier à lettre en 1914

Mais voilà que début août 1914, la guerre éclata. Il ne partit pas immédiatement au front. Place aux jeunes d'abord ! Puis vint le tour des plus âgés, réservistes comme son frère Alexandre. A cette date, personne ne se doutait que ce frère ne sortirait pas vivant de ce conflit. Mortellement blessé en Belgique, il décèdera le 11 novembre 1914, à l'hôpital de Cherbourg où il avait été évacué. Célestin ne fut classé au Service Auxiliaire qu' en septembre, puis incorporé successivement dans quatre régiments de la région. Quelle y était sa tâche ?

En février 1915, il fut affecté au 4ème Régiment de Dragons à St Benoît (86), puis en mai 1916 au 12ème Escadron du Train à Limoges (87), ensuite en septembre 1916 au 6ème Régiment de Génie à Angers. Enfin en mars 1917, c'était au 3ème Régiment d' Infanterie à Châtellerault (86). Au cours de ce conflit, il bénéficia de six permissions de détente. Chaque fois, il retournait à Sauzé pour revoir sa famille. C'est après une de ces permissions, en août 1917, qu' il sollicita une place de maître-tailleur dans la Région de Châtellerault. C'est ainsi qu'il finit la guerre à tailler des uniformes pour les officiers.

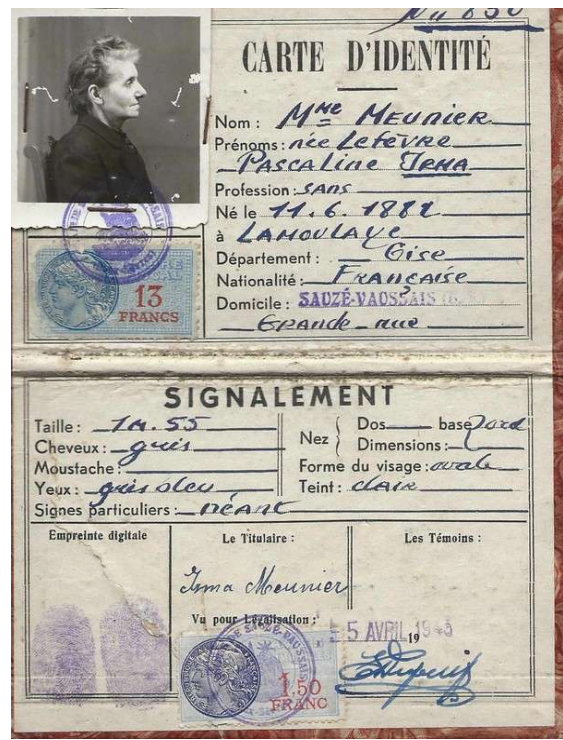
Enfin, après sa démobilisation définitive en février 1919, il put retourner à Sauzé et reprendre ses activités de tailleur.

Dès lors, sa vie professionnelle se déroula tranquillement dans la boutique de la Grand'Rue à Sauzé-Vaussais. Si sa clientèle sauzéenne venait à manquer, Célestin n'hésitait pas partir à Chef-Boutonne les jours de foire pour récupérer du travail.



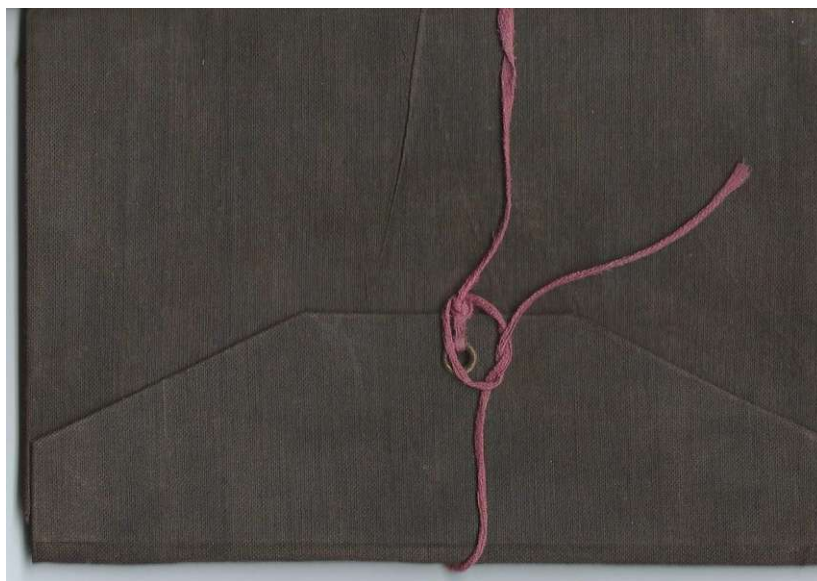
Carton publicitaire

Lorsque la Seconde Guerre Mondiale éclata, il exerçait toujours ce métier. Ainsi, sur sa carte d'identité établie en juillet 1942, il était indiqué qu'il était tailleur dans la Grand'Rue à Sauzé-Vaussais et qu' il souffrait d'une surdit  marquée.



Jusqu' à quand exerça -t-il cette profession? Vues les dates, on peut déduire qu'il prit sa retraite après la guerre, probablement en 1947. L'était-il encore quand mourut Irma en janvier 1951?

Les souvenirs que nous avons tous de notre Grand-Père Célestin, à Sauzé, sont variés . Les miens n'ont rien à voir avec son ancienne profession. Cependant les lieux ayant si peu changé après sa disparition en août 1961, qu'il n' était pas difficile de l'imaginer en train de travailler dans cette boutique. Plus tard, chacun de nous récupéra un objet-souvenir de sa profession: le diplôme encadré, les grands ciseaux de tailleur, une machine à coudre qui n'était peut-être pas la sienne d'ailleurs, un fer à repasser en fonte, un porte-aiguilles en émail incrusté de nacre, ses cartes de visite..... et son livret d'ouvrier!



Le livret d'ouvrier de Célestin Meunier